

<http://stisi-pro.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1113>



- Arrêté du 16 décembre 2020 relatif aux conditions de délivrance de l'attestation de réussite intermédiaire en NOUVEAU baccalauréat professionnel et à son modèle

Date de mise en ligne : jeudi 7 janvier 2021

- Examens | Concours - Examens - Baccalauréat Professionnel -

Copyright © S.T.I. Sciences IndustriellesVoie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0006 du 07 Janvier 2021